

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210414-D_14_04_21_27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Délibération n°14-04-2021-027

5.7 Intercommunalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 14 avril 2021*

Date de convocation	8 avril 2021
Date d'affichage	8 avril 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	45
Votants	51 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 14 avril à 18h30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), Mme Catherine CHANTEPIE (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, Mme Dominique COMBE (représentant M. Jean-Pierre CIRON), Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET (ayant reçu pouvoir de Mme Jeannine VENDÔME), Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET (ayant reçu pouvoir de Mme Delphine LETESSIER), M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Emmanuel BOIS), Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ (ayant reçu pouvoir de M. Pascal BOURGOIN), M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL.

Etaient excusés : M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN (ayant donné pouvoir à M. Didier TORCHÉ), M. Jean-Pierre CIRON (représenté par Mme Dominique COMBE), Mme Delphine LETESSIER (ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET), M. Xavier TERRIER, M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE), Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME (ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET).

Secrétaire de séance : M. Raymond BELLENCONTRE

**BUDGET : CRÉATION DE BUDGETS ANNEXES
POUR LA GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise a validé le transfert des zones d'activités communales au profit de l'EPIC au 1^{er} janvier 2017 par délibération du 20 décembre 2016.

APPROUVE la création des budgets annexes de comptabilité M14 (de plus de 3 500 habitants) dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion de ces lotissements destinés à la vente comme suit :

- ZA La Monge à La Ferté-Bernard,
- ZA L'Eguillon à La Ferté-Bernard,
- ZA CGMP à Tuffé Val de la Chéronne,
- ZA Route de Courgenard à Lamnay,
- ZA Rue du Puits à La Chapelle du Bois,
- ZA Le Gaillon à La Ferté-Bernard,
- ZA Les Ajeux à La Ferté-Bernard,
- ZA Le Coutier à Cherré-Au.

PRECISE que ces budgets seront votés par chapitre.

PREND ACTE que toutes les opérations relatives à ces lotissements seront constatées dans les budgets annexes correspondants.

ADOpte le système d'inventaire intermittent comme méthode de suivi de la comptabilité de stock.

AUTORISE le Président à effectuer toutes les déclarations auprès de l'Administration fiscale.

PRECISE que les prix de cession seront définis par délibération en fonction du projet.

AUTORISE le Président à signer tous les documents découlant de ces décisions.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 51

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 avril 2021

Pour extrait conforme

Le 15 avril 2021

Le Président

M. Didier REVEAU